

## L'offre de services pour les étudiants et étudiantes des cégeps ayant un problème de santé mentale ou un trouble mental

### AUTEURS

Myreille St-Onge, Centre de recherche JEFAR, Julie Tremblay, professionnelle de recherche et Dominique Garneau, étudiant de deuxième cycle en service social. Cette recherche a été menée dans le cadre des activités du CIRRIIS.

## PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Au Canada, on note un taux de prévalence des troubles mentaux plus élevé chez les 15-24 ans comparativement aux autres groupes d'âge (Statistique Canada, 2003). Certains de ces jeunes sont en âge de fréquenter le cégep et d'orienter leur carrière. L'apparition d'un trouble mental (TM) ou d'un problème de santé mentale (PSM) peut perturber leur cheminement éducatif et professionnel.

Pour comprendre comment le cheminement éducatif de ces jeunes peut être perturbé ou au contraire facilité, il est primordial de tenir compte des obstacles ou des facilitateurs qu'ils rencontrent dans leur parcours scolaire. D'après le modèle holistique et systémique sur le processus de production du handicap (Fougeyrollas et autres, 1998), « il est impossible de déduire [les situations de handicap] sur la base d'évaluation des aptitudes [ou des limitations] fonctionnelles sans tenir compte des variables environnementales en situation de vie réelle » (p. 15). À partir de ces prémisses, on peut expliquer que deux étudiants ayant le même TM puissent avoir un parcours d'études facilité ou entravé, selon la réponse de l'entourage. Le soutien que ces élèves peuvent obtenir par l'intermédiaire des services psychosociaux (SP), des services adaptés (SA), de la part de leurs enseignantes et enseignants ou de leur famille fait partie des facilitateurs reconnus dans les écrits spécialisés sur la question du soutien aux études.

**L'objectif de l'étude : Mieux cerner les facteurs pouvant contribuer au succès ou au non-succès scolaire des élèves ayant un TM ou un PSM.**

Les objectifs spécifiques : 1) cerner les besoins et l'adéquation des services donnés à ces élèves; 2) évaluer la perception qu'a le personnel enseignant des collèges de son expérience auprès des élèves ayant un trouble mental ou un problème de santé mentale; 3) définir les conditions favorables à la poursuite des études de ces élèves.

## MÉTHODOLOGIE

À l'aide d'un devis mixte, la collecte de données s'est déroulée en trois phases :

- De janvier à mai 2008, 35 entrevues semi-structurées ont été menées avec des répondantes locales et des intervenantes directement engagées auprès des élèves présentant un PSM ou un TM (psychologues, travailleuses sociales, conseillères d'orientation, etc.);
- De novembre 2008 à mars 2009, 232 enseignantes et enseignants ont rempli un questionnaire en ligne autoadministré;
- De février à avril 2009, 152 élèves ayant un PSM ou un TM ont répondu à un questionnaire en ligne autoadministré.

La collecte de données a été réalisée à partir d'un échantillon stratifié de 8 cégeps de l'est et de 8 cégeps de l'ouest du Québec, pour un total de 16 cégeps. Lors de la troisième phase, seulement 8 de ces 16 cégeps ont été retenus, en fonction de leur milieu géographique, de l'existence ou non d'une entente formelle avec un centre de santé et de services sociaux (CSSS) et du degré plus ou moins élevé de développement du mécanisme d'offre de services pour les élèves ayant des difficultés d'ordre psychologique dans leur cégep.

## RÉSULTATS DE RECHERCHE

### La phase 1 : Les répondantes locales des services adaptés et les intervenantes

D'après les résultats de la première phase, un nombre assez élevé de cégépiens présentent un PSM ou un TM. La majorité d'entre eux, lorsqu'ils ont besoin de soutien, se tournent vers les services psychosociaux (SP) ou pédagogiques de leur cégep. Peu d'élèves ayant un TM reçoivent de l'aide de la part des services adaptés (SA). Un consensus ressort des entretiens réalisés avec les répondantes locales et les professionnelles de la relation d'aide : les troubles anxieux sont les troubles les plus fréquemment rencontrés chez les élèves et ces troubles, depuis les dernières années, ont augmenté en nombre et en gravité.

- Sauf dans un cégep, les mécanismes d'offre de services destinés aux élèves ayant un TM ou un PSM sont relativement peu développés. Les SA sont peu publicisés.
- La majeure partie des mesures offertes par les SA vise les troubles anxieux (ex. : passation d'examens dans un local autre que la salle de classe), tandis que les SP offrent principalement un suivi individuel et une modification de l'horaire de cours.
- Pour leur part, les répondantes locales occupent plus d'une fonction et se sentent surchargées. Certaines se sentent mal outillées pour aider les jeunes ayant un TM et d'autres n'ont pas le mandat d'intervenir auprès d'eux.

Les besoins des étudiants les plus fréquemment nommés par les participantes ont trait à l'encadrement, au suivi psychosocial et au soutien. Chez le personnel enseignant, selon les répondantes, on relève en majorité des besoins de formation et de sensibilisation aux troubles mentaux. Pour les répondantes locales, les principaux obstacles à l'aide aux jeunes sont liés au contexte organisationnel des cégeps, en particulier le manque de ressources humaines et financières, alors que pour le personnel en relation d'aide, ils sont liés à l'organisation du réseau de la santé et des services sociaux, en particulier les listes d'attente à l'externe et l'accès difficile à des spécialistes du domaine des troubles mentaux. Quant aux facilitateurs, les deux groupes de participantes ont souligné qu'ils proviennent surtout du contexte organisationnel de leur cégep (travailler dans un petit cégep, avoir une ressource spécialisée dans l'établissement et pouvoir compter sur l'ouverture et la collaboration de la direction).

### La phase 2 : Quelle est l'expérience du personnel enseignant avec les élèves ayant un TM ou un PSM?

D'entrée de jeu, le personnel enseignant est peu nombreux à diriger les élèves vers les SA et les SP offerts dans leur établissement. Ils se disent peu sûrs d'être en mesure de déterminer si un élève a un TM. Toutefois, ils offrent volontairement des mesures aux élèves ayant un TM ou un PSM afin de les soutenir dans leurs études; ils proposent principalement des disponibilités pour des rencontres en dehors des classes. Les enseignants souhaitent plus que toute autre chose être prévenus lorsque des cas particuliers se présentent dans leur classe. Quant à leurs besoins en matière de formation, ils souhaitent avoir de l'information sur certains troubles, dont la dépression, les troubles anxieux, le trouble bipolaire et les troubles de la personnalité.

#### Principaux obstacles et facilitateurs à desservir les étudiants ayant un TM ou PSM relevés par les enseignants

Principaux obstacles	Principaux facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• La peur des jeunes d'être reconnus, jugés, étiquetés et stigmatisés.</li><li>• Le contexte organisationnel des cégeps (manque de ressources).</li><li>• Le financement insuffisant du réseau de l'éducation pour desservir ces jeunes.</li><li>• La difficulté d'accès à un spécialiste de la santé mentale.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La collaboration et la confiance entre les enseignants et les professionnels des SP et des SA.</li><li>• Le soutien que les parents offrent à leurs enfants durant les études collégiales.</li><li>• Les attitudes proactives des élèves à aller vers les ressources du cégep et leurs enseignants.</li><li>• La disponibilité de ressources humaines spécialisées dans le cégep.</li></ul>

## La phase 3 : Quelle est la perspective des étudiants?

Les jeunes cégépiens ayant un PSM ou un TM ont surtout besoin d'être écoutés, d'avoir un soutien moral et d'être respectés dans leurs différences, qu'on leur offre de la disponibilité et de la compréhension par rapport aux difficultés qu'ils vivent. À cet égard, l'accessibilité, la disponibilité et les relations qu'ils ont avec leurs enseignants sont les éléments qu'ils considèrent comme étant les plus facilitants dans leur parcours scolaire. Ces étudiants ont également besoin de soutien parental et financier. Ils ressentent peu le besoin de rencontrer d'autres étudiants ayant les mêmes problèmes qu'eux.

Par contre, le plus difficile de leur parcours scolaire consiste à créer des liens avec les autres étudiants, à se sentir acceptés, à se faire des amis et à s'intégrer dans les groupes. La peur de parler et de divulguer leurs problèmes par crainte d'être jugés ressort également. Ainsi, la compréhension et le soutien des amis et des proches participent à faciliter le parcours scolaire de ces étudiants.

Les étudiants ayant répondu au questionnaire recourent rarement aux mesures mises en place par les SA de leur cégep. En effet, ils connaissent peu et utilisent très peu les services d'aide à l'intégration en lien avec leurs difficultés. En revanche, ils utilisent les services d'aide pédagogique, d'aide financière et d'orientation. Plusieurs consultent un psychologue ou un psychiatre à l'extérieur du Cégep. Aussi, ils sont nombreux à apporter leur aide à d'autres étudiants qui ont des besoins particuliers, ce qui leur apporte d'importants bénéfices sur le plan personnel (ex : sentiment d'accomplissement et d'utilité, moyen d'éviter l'isolement).

Les mesures offertes par leurs enseignants qu'ils considèrent les plus aidantes sont celles de reprise d'examen, de délai de remise de travaux, mais aussi d'accueil et de soutien par rapport à leurs difficultés.

La presque totalité des étudiants interrogés mentionnent que la réussite de leurs études collégiales est très importante pour eux, mais ils croient dans une moindre mesure qu'ils vont effectivement réussir.

## Qui sont ces étudiants?

Les élèves présentant un PSM ou un TM ayant participé à cette recherche sont plus âgés que la moyenne de la population collégiale et sont moins nombreux à habiter chez leurs parents. En effet, selon l'étude de Jacques Roy (2008) qui a fait un portrait des collégiens du Québec, les élèves du réseau collégial sont âgés en moyenne de 19,3 ans; 72 % habitent chez leurs parents et 4 % seulement vivent seuls, alors que 44,7 % des jeunes de notre échantillon vivent avec leurs parents, 17,1 % vivent seuls et 15,1 % vivent avec un colocataire ou avec un conjoint; 20 % des participants de notre étude ont plus de 25 ans.



Un peu plus du tiers en sont à leur deuxième ou troisième programme au cégep et, pour 52 d'entre eux, il s'agit d'un retour aux études dont l'arrêt est attribuable en bonne partie à leurs difficultés psychologiques.

Sur l'ensemble des 152 élèves, 80 ont un diagnostic psychiatrique principalement lié aux troubles anxieux ou dépressifs; 42 de ces 80 élèves prennent des psychotropes ou des neuroleptiques.

## QUELQUES RECOMMANDATIONS EN VUE D'AMÉLIORER LES SERVICES DESTINÉS AUX JEUNES

La présente recherche visait à cerner les facteurs environnementaux pouvant contribuer à des cheminements scolaires marqués par le succès chez les élèves du collégial ayant un TM ou présentant un indice sérieux d'un TM. À partir des résultats, plusieurs suggestions peuvent être faites pour améliorer l'offre de services pour ces jeunes. Des attitudes d'ouverture, d'accueil, de non-jugement et de respect ressortent comme devant être au cœur de l'offre de services. Ce constat rend pertinent de rappeler que la promotion de ces attitudes auprès des professionnels, des enseignants et de la population étudiante permet de créer un climat propice à la réussite pour ces jeunes. Dans le même ordre d'idées, voici d'autres suggestions pour l'intervention :

- Offrir des services qui répondent aux besoins, c'est-à-dire portant sur les incapacités (ex. : problème de concentration) des jeunes et non sur les déficiences et les diagnostics;
- Mettre sur pied une équipe interdisciplinaire dans les cégeps, coordonnée par une intervenante pivot dont la compétence pour évaluer les troubles mentaux est reconnue;
- Centrer l'intervention sur les forces, c'est-à-dire sur les aptitudes et les ressources sur lesquelles les jeunes peuvent s'appuyer dans leur milieu. L'accent est placé quasi exclusivement sur les difficultés des jeunes, alors que l'on pourrait potentialiser leurs forces et se centrer majoritairement sur leur rôle d'étudiant;
- Revoir les modalités d'intervention auprès de ces jeunes, c'est-à-dire recourir à des interventions de groupe et communautaires; une approche de groupe pour les troubles d'anxiété (principaux troubles) est efficace et permet de diminuer les listes d'attente;
- Promouvoir des activités parascolaires afin de faciliter l'intégration des jeunes (création de liens d'amitié et sentiment de valorisation). Une récente enquête de Jacques Roy (2011) a démontré l'importance de ce type d'activité pour favoriser l'intégration des jeunes, mais aussi pour développer leur sentiment d'appartenance à l'école et les aider à persévérer dans leurs études;
- Promouvoir la paire aideance entre les élèves dans les cégeps pour favoriser l'émergence d'un sentiment d'accomplissement et d'entraide;
- Travailler étroitement avec le personnel enseignant. Nommer un coordonnateur ou une coordonnatrice par département qui ferait le lien entre les élèves ayant des besoins de cet ordre et la coordonnatrice des services psychosociaux (l'intervenante pivot).

### Pour en savoir plus :

Roy, Jacques (2011). Quête identitaire et réussite scolaire. Une étude de cas - La pratique d'activités parascolaires dans le réseau collégial, Québec, Presses de l'Université du Québec.

St-Onge, Myrille, Julie Tremblay et Dominic Garneau (2009). L'offre de services pour les étudiantes et étudiants des cégeps ayant un problème de santé mentale ou un trouble mental, [Rapport final], Québec, École de service social; CIRRIIS; IRDPQ; Université Laval.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter en ligne le rapport synthèse et le rapport final complet à l'adresse suivante : <http://www.svs.ulaval.ca/?pid=585>, sous la rubrique Soutien aux études.

Cette recherche a été rendue possible grâce à l'aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Centre de recherche JEFAR  
Université Laval  
Bureau 2458, pavillon Charles-De Koninck  
1030, Avenue des Sciences-Humaines,  
Québec, Qc G1V 0A6  
Téléphone : (418) 656-2674  
Télécopieur : (418) 656-7787  
Courriel : [jefar@jefar.ulaval.ca](mailto:jefar@jefar.ulaval.ca)

[www.jefar.ulaval.ca](http://www.jefar.ulaval.ca)

